

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	30

Séance du 25 mars 2010

L'an deux mille dix

et le 25 mars 2010,

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude VULPIAN - Maire de la Commune

**PRESENTS** : MM. VULPIAN Claude - SAMBAIN Maurice - MME LEXCELLENT Marie-Rose - M. TEIXIER Dominique -. MME EYRAUD Marlène – M. PETITJEAN Daniel - MMES HENRY Mireille - GILLES Christine - **ADJOINTS** MMES LAUFRAY Olga - DELENAT Josette - MM. BARBE Paul - BERNOT Georges - TARDIEU Jean-Luc - MME AMSELEM Martine - MM. BELLAHCENE Abdelhak - TOSI Michel - JACQUOT Rémy - MMES FARENQ Jeanine - BOUYA Corine - de CHAZERON-FELICI Nathalie - MELLE AMBROSIO Angélique - Mme CUCCIA Andrée - M. BONO Guy - Mme MICHEL Françoise – MM. SANTILLI Jérôme - CARGNINO André - **CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR** : MM. VULPIAN Patrice - NIOX Christian - MME IBANEZ-QUENIN Stéphanie – M. LE PALABE David -

**ABSENTS** : M. BERTON Christian - Melles BEUCHAT Danielle - DUQUESNAY Charlène -

Monsieur SAMBAIN Maurice est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

**N° 35/10 - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2010 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE – BUDGET ANNEXE ZA DU SALAT – BUDGET ANNEXE ZA DE LA CHAPELETTE – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES**

Monsieur TEIXIER rappelle que le 4 février 2010, le Conseil Municipal a approuvé les orientations budgétaires de l'année 2010.

Il convient ici de présenter les projets de budget primitif de la commune et des budgets annexes.

**I - BUDGET DE LA COMMUNE**

Il est proposé d'approuver le Budget Primitif de la Commune complété de ses annexes réglementaires, tel que défini par les différents éléments qui ont été fournis, et équilibré en sa balance, dans sa présentation par nature.

Présenté selon la nomenclature comptable M14, il fait apparaître les équilibres suivants :

▪ **Section de fonctionnement** : en recettes et en dépenses : **19 072 413 €**

L'équilibre étant obtenu grâce à un produit fiscal de 6 783 327 €

▪ **Section d'investissement** : en dépenses et en recettes : **9 484 413 €**

L'ensemble des propositions des sections Fonctionnement et Investissement est soumis à l'assemblée délibérante et voté par chapitre conformément au tableau ci-dessous :

chapitre	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		1 224 176.28
011	charges à caractère général	5 637 668.00	
012	charges de personnel	8 283 975.00	
013	atténuation de charges		103 500.72
014	atténuation de produits	500.00	
65	autres charges de gestion	3 153 762.00	
66	charges financières	370 000.00	
67	charges exceptionnelles	172 800.00	
68	dotations aux provisions	3 943.00	
70	produits des services		513 000.00
73	impôts et taxes		14 047 800.00
74	dotations, subventions		2 765 857.00
75	autres produits de gestion		293 308.00
77	produits exceptionnels		44 000.00
	<b>total opérations réelles</b>	<b>17 622 648.00</b>	<b>18 991 642.00</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 021 000.00	
042	opérations d'ordre (amortissements)	428 765.00	80 771.00
	<b>total opérations d'ordre entre sections</b>	<b>1 449 765.00</b>	<b>80 771.00</b>
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>19 072 413.00</b>	<b>19 072 413.00</b>

ch.	INVESTISSEMENT	crédits report	DEPENSES	crédits report	RECETTES
001	résultat d'investissement 2009				526 415.70
024	produit de cession des immos				708 670.00
10	dotations fonds divers et réserves				2 396 586.30
13	subventions d'investissement			209 657.00	2 679 159.00
16	emprunts et dettes		930 000.00		1 000 000.00
20	immobilisations incorporelles	14 729.35	83 074.65		
204	subventions d'équipement versées		164 557.00		
21	immobilisations corporelles	325 829.57	6 285 959.43		
23	immobilisations en cours	123 481.30	1 373 000.70		100 000.00
27	autres immobilisations financières				311 160.00
	<b>total opérations réelles</b>	<b>464 050.22</b>	<b>8 836 591.78</b>	<b>209 657.00</b>	<b>7 721 991.00</b>
	<b>total CR + nouvelles opérations</b>		<b>9 300 642.00</b>		<b>7 931 648.00</b>
021	virement de la section de fonct.				1 021 000.00
040	opérations d'ordre entre sections		80 771.00		428 765.00
041	opérations d'ordre dans la section		103 000.00		103 000.00
	<b>total opérations d'ordre</b>		<b>183 771.00</b>		<b>1 552 765.00</b>
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>9 484 413.00</b>		<b>9 484 413.00</b>

Adopté à la majorité par 24 voix pour du groupe majoritaire, 1 abstention du groupe « L'Alternative Tout Simple », et 5 voix contre du groupe de l'opposition « Construisons l'avenir »

## II – ZONE ARTISANALE DU SALAT

Monsieur TEIXIER rappelle l'ouverture d'un budget annexe, assujetti à TVA, des opérations d'aménagements, pour la zone artisanale du Salat 2, 3 et 4, depuis l'exercice 2006, élaboré selon l'instruction comptable M14.

L'ensemble des propositions, dans leur présentation par nature, est soumis au vote de l'assemblée, par chapitre, conformément au tableau ci-dessous.

chapitre	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
<b>O11</b>	charges à caractère général	500 000	
<b>67</b>	Charges exceptionnelles	10	
<b>70</b>	vente de lots aménagés		571 610
<b>77</b>			10
<b>total opérations réelles</b>		<b>500 010</b>	<b>571 620</b>
<b>O42</b>	Opérations d'ordre (stocks)	1 071 610	1 000 000
<b>total opérations d'ordre entre sections</b>		<b>1 071 610</b>	<b>1 000 000</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 571 620</b>	<b>1 571 620</b>

chapitre	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
<b>16</b>	Remboursement avance commune	71 610	
<b>total opérations réelles</b>		<b>71 610</b>	<b>-</b>
<b>O40</b>	Opérations d'ordre (stocks)	1 000 000	1 071 610
<b>total opérations d'ordre entre sections</b>		<b>1 000 000</b>	<b>1 071 610</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>1 071 610</b>	<b>1 071 610</b>

Adopté à la majorité par 24 voix pour du groupe majoritaire, 1 abstention du groupe « l'Alternative Tout Simplement », et 5 voix contre du groupe de l'opposition « Construisons l'avenir »

## III – ZONE ARTISANALE DE LA CHAPELETTE

Monsieur TEIXIER rappelle l'ouverture d'un budget annexe, assujetti à TVA, des opérations d'aménagements, pour la zone artisanale de la Chapelette, depuis l'exercice 2007, élaboré selon l'instruction budgétaire et comptable M14.

L'ensemble des propositions, dans leur présentation par nature, est soumis au vote de l'assemblée, par chapitre, conformément au tableau ci-dessous.

chapitre	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
<b>O11</b>	charges à caractère général	15 000	
<b>67</b>	Charges exceptionnelles	10	
<b>70</b>	Vente de lots		254 550
<b>76</b>	Produits exceptionnels		10
<b>total opérations réelles</b>		<b>15 010</b>	<b>254 560</b>
<b>O42</b>	Opérations d'ordre (stocks)	269 550	30 000
<b>total opérations d'ordre entre sections</b>		<b>269 550</b>	<b>30 000</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>284 560</b>	<b>284 550</b>

chapitre	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
<b>16</b>	avance commune	239 550	
<b>total opérations réelles</b>		<b>239 550</b>	<b>-</b>
<b>O40</b>	Opérations d'ordre (stocks)	30 000	269 550
<b>total mouvements d'ordre entre sections</b>		<b>30 000</b>	<b>269 550</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>269 550</b>	<b>269 550</b>

Adopté à la majorité par 24 voix pour du groupe majoritaire, 1 abstention du groupe « l'Alternative Tout Simplement », et 5 voix contre du groupe de l'opposition « Construisons l'avenir »

#### **IV – SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DES POMPES FUNEBRES**

L'ensemble des propositions, présentées selon la nomenclature M4, est soumis au vote de l'assemblée par chapitre conformément au tableau ci-dessous.

<b>ch.</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>002</b>	Résultat de fonctionnement reporté		10 768.93
<b>011</b>	charges à caractère général	23 900.00	
<b>012</b>	charges de personnel	35 500.00	
<b>013</b>	atténuation de charges (variation stocks)		700.00
<b>65</b>	autres charges de gestion	196.00	
<b>67</b>	charges exceptionnelles	1 000.00	
<b>70</b>	produits des services		60 500.00
<b>77</b>	produits exceptionnels		5.07
	<b>total opérations réelles</b>	<b>60 596.00</b>	<b>71 974.00</b>
<b>042</b>	Opérations d'ordre (amortissements)	11 378.00	
	<b>total opérations d'ordre entre sections</b>	<b>11 378.00</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>71 974.00</b>	<b>71 974.00</b>
<b>ch.</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>001</b>	Résultat d'investissement reporté		11 622.09
<b>21</b>	immobilisations corporelles	23 000.09	
	<b>total opérations réelles</b>	<b>23 000.09</b>	<b>11 622.09</b>
<b>040</b>	Opérations d'ordre (amortissements)		11 378.00
	<b>total opérations d'ordre entre sections</b>	<b>-</b>	<b>11 378.00</b>
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>23 000.09</b>	<b>23 000.09</b>

Adopté à la majorité par 24 voix pour du groupe majoritaire, 1 voix pour du groupe « l'Alternative Tout Simplement », et 5 voix contre du groupe de l'opposition « Construisons l'avenir »

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 25 mars 2010.

LE MAIRE